



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E70946

VALABLE JUSQU'AU 03/11/2023

ÉDITÉ LE 03/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 30/09/2004
40 000

Raison sociale : DEHANNE JOSE SAS

24 LA VIEILLE ROUTE
59440 ST HILAIRE SUR HELPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AVESNES SUR HELPE 389 239 070

Téléphone : 03 27 61 27 27

Fax : 03 27 61 05 17

Portable :

Site Internet :

E-mail : jose.dehanne@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DEHANNE JOSE PRÉSIDENT / DEHANNE MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Siret : 389 239 070 00029

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 34794

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000007564726804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000007564726804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/01/2020
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	30/10/2019
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	20/09/2023
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	03/02/2021
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	08/01/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.